

Ce numéro complète notre journal cette année, et nos amis et nos souscripteurs doivent à présent montrer par leur soutien, s'ils approuvent nos efforts pour rendre ce journal utile et leur donner satisfaction. C'est encourir une dépense inutile que de continuer une publication, si elle n'est pas suffisamment appuyée par des souscripteurs qui veulent la lire et la défrayer. Avec un encouragement convenable, nous aggrandirions notre journal et le rendrions plus utile. Nos matières rempliraient le double de la texture matérielle que nous employons à présent; et si nous obtenons cela, nous nous engageons à mettre notre publication de trente deux pages, même dimension que la présente. Comme nous l'avons déjà dit dans un autre numéro, nous ne désirons pas que cette publication soit un impôt pour nos amis, s'ils n'y voient rien d'utile et d'avantageux pour l'avancement de l'amélioration de l'agriculture canadienne. C'est dans ce but que nous publions ce journal, et nos souscripteurs et nos lecteurs sont les meilleurs juges de l'utilité de notre publication pour cet objet.

Nous avons reçu les lettres les plus flatteuses d'encouragement et d'approbation de plusieurs des Messieurs du Clergé Catholique Romain par toute cette Province, qui nous assurent que notre journal va répandre beaucoup de bien parmi les agriculteurs canadiens. Si nous ne nous attendions pas à un pareil résultat, nous nous garderions bien d'écrire une seule ligne en fait d'améliorations agricoles; et nous ressentons à présent la certitude que nous atteindrions le but si ardemment désiré par nous avec le soutien nécessaire. Ce n'est pas pour des intérêts individuels ou de parti que nous désirons être soutenu dans cette entreprise, mais pour pouvoir participer utilement à l'avancement de la prospérité générale du Canada. Si les publications agricoles ont été de quelque utilité dans les Iles Britanniques et dans les Etats-Unis, il en sera de même ici; et il est en notre pouvoir d'y faire les meilleurs choix sur ce sujet. Nous en appelons à nos souscripteurs. Nous avons pris toutes les précautions imaginables en extrayant les articles seuls qui nous paraissaient utiles, supprimant tout état de faits exagérés dont l'unique effet eut été l'erreur. Si les productions du pays s'augmentaient du quart, du tiers ou de moitié annuelle-

ment, ou venaient à être doublées, chose très possible, combien les ressources du pays ne s'en accroîtraient-elles pas, pour faciliter l'achat de marchandises britanniques pour l'acquisition d'un revenu, et tout ce qui est nécessaire pour la convenue et l'aisance de ses habitans? Nous regarderions notre journal comme de bien peu de chose en effet, s'il ne devait pas contribuer à augmenter le revenu, à raison de beaucoup de milliers de louis annuellement. Augmentez les moyens du peuple, ils achèteront certainement plus et paieront encore mieux pour les marchandises qui sont soumises au revenu.

C'est donc au nom de l'utilité publique et pas autrement, que nous réclamons de l'encouragement. La tentative vaut la peine d'être essayée. Les agriculteurs du Canada ont autant d'intelligence que les cultivateurs d'aucun autre pays, malgré leurs défauts d'instruction. Il est impossible que les hommes rejettent constamment les améliorations proposées en termes raisonnables et lucides, si ces améliorations tendent directement à augmenter leurs moyens et le bien-être de leurs familles. Le manque d'éducation de la classe agricole obstrue naturellement la circulation des publications sur l'agriculture, par le fait qu'on ne peut ni les lire ni les comprendre. A cette objection nous répondrons qu'il n'y a pas une seule paroisse et peut-être pas même une famille en Canada, où il n'est pas quelques individus capables de lire; et il est aussi des écoles de campagne où ces publications pourraient être lues et expliquées. Deux ou trois personnes dans chaque paroisse adoptant ce mode d'action, en prouveraient l'utilité et le profit aux autres, ce qui les engagerait à les imiter. Cette matière a toujours été négligée, mais le peuple n'est pas à blâmer, vu que son avancement en fait d'améliorations agricoles n'approche pas de celui des autres pays.

Si notre législature voulait seulement s'occuper de ce sujet pendant cette session et recourir à des mesures pour l'encouragement de l'amélioration agricole, lesquelles seraient les plus judicieuses et les mieux combinées pour accomplir cet objet, le bien qui en résulterait surpasserait le passé par cinquante ans au moins de législation de notre Parlement Provincial. Quelque bien qui puisse advenir de lois d'autre nature, elles ne sont pas à